

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2023**

Date de convocation :
16 FÉVRIER 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mil vingt-trois le vingt-huit février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Virginie de la FRESNAYE, Maire.

Etaient présents : Vincent BRICHET, Valérie CAHOREAU, Jean-Marie CHAILLEU, Frédéric CHARLOT, Florence CHEVET, Nicolas LABE, François REBOUILLEAU, Vanessa GUICHARD.

Absents excusés : Dany SAINT-RAYMOND, Thibault de la FRESNAYE

Secrétaire de séance : Florence CHEVET

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION FOURRIERE ANIMALE POUR
L'ANNÉE 2023**

La précédente convention a pris fin le 31 décembre 2022. Madame le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur son renouvellement.

Après avoir pris connaissance des termes de la convention, le Conseil Municipal décide son renouvellement pour une durée d'un an. L'acte médical vétérinaire pour cette année s'élève à 14,18€ TTC.

Madame Le Maire rappelle que ces soins pourront être effectués jusqu'à un montant de 0€ au-delà de 10 actes médicaux. La Ville du Mans s'engage ainsi à n'effectuer aucun soins lourd supérieur à ce montant sans accord préalable à la commune demandeuse.

COMMISSION DES FINANCES

Afin de préparer au plus juste le budget 2023 de la commune de Courcelles la Forêt, Madame le Maire expose au conseil l'affectation du résultat de 2022.

Le Conseil Municipal, propose et décide :

- De mettre en place un Colombarium dans le cimetière, un devis des Etablissements WALLE a été retenu,
- De mettre en place un défibrillateur, le devis de la société TECC a été retenu,
- Des travaux vont être fait dans un logement locatif de la commune,
- La mise en place d'une garderie à été évoquée, la commune est maintenant à la recherche d'une personne pour pouvoir assurer ce poste.

VOTE DES SUBVENTIONS 2023

A l'unanimité le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

SUBVENTIONS	2023
AFN	120 €
Aide à domicile en milieu rural	70 €
Amicale de l'école	120 €
Club des retraités	120 €
Comice Cantonal Agricole	260 €
Croix Rouge	80 €
Jeu de Boule « La Violette »	120 €
Musique de Mézeray	70 €
Entente Val de Sarthe	50 €
Secours populaire Français	50 €
Soins infirmiers à domicile (SSIAD)	50 €
Amis de la cantine scolaire	5 000 €
Les Restos du cœur de la Sarthe	70 €
CFA du Mans	30 €
Association sportive du Collège Marcel Pagnol	50 €
Comité des fêtes	120 €
Pompiers de Mezeray	100 €

AFFAIRES DIVERSES

- Une Étude pour la restauration de l'Église a été évoquée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Virginie de la FRESNAYE



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned to the right of the official seal.

